

Rapport annuel 2005 du président central

L'année 2005 nous a apporté son lot de tâches complexes que nous avons accomplies avec succès grâce aux grands efforts de chacun. Je remercie toutes les personnes engagées et tout spécialement Tobias Winzeler, notre chargé d'affaires infatigable, les chefs de ressorts (cf. leur rapports détaillés) du bureau directeur, ainsi que les membres du comité central.

Dans mon rapport, je me limiterai à cinq sujets importants: notre initiative, les cormorans, l'étude du Club des 111 sur le harle bièvre, le lancement d'une réforme des structures de notre fédération, l'activité du FIBER (bureau de conseil pour la pêche), ainsi que des aspects de politique personnelle.

En janvier 2005, notre initiative "Eaux vivantes" a été présentée à un large public. Des douzaines de journalistes ont montré leur intérêt et en ont ensuite rendu compte dans la presse, à la radio et à la télévision. Notre initiative a suscité un grand écho au niveau national. Le départ a sans aucun doute été couronné de succès.

Il faut reconnaître que l'étincelle a tout de même pris un certain temps pour atteindre nos pêcheurs. Après un départ au ralenti, les membres sont enfin montés à bord de ce bateau et accomplissent actuellement une dernière ligne droite dans toute la Suisse. Mes estimations personnelles au moment d'écrire ces lignes confirment mon optimisme: nous passerons la ligne d'arrivée! Un grand merci à toutes les personnes engagées entre le Lac de Constance et le Lac Léman.

Les oiseaux piscivores restent un thème d'actualité. Le plan estival de mesures pour les cormorans a enfin été ratifié, l'OFEV étant sorti de son sommeil après une année. Les colonies de nidification seront limitées. La première épreuve pointe déjà à l'horizon. La commission pour la résolution des conflits siège pour discuter des mesures au sujet de l'explosion de la population nicheuse au bord du Lac de Neuchâtel. La commission pour la résolution des conflits se doit de résoudre le problème – c'est hors de question et primordial !

L'étude sur le harle bièvre de Matthias Escher, lancée et financée par le Club des 111, a été conclue en 2005 également. Elle démontre que la prédation des oiseaux piscivores, y compris au héron cendré, a atteint un volume considérable. La FSP est tout de suite intervenue auprès de l'OFEV afin que celui-ci crée une commission qui puisse élaborer une gestion globale des prédateurs.

Au printemps 2005, la fédération cantonale de pêche schaffhouseoise proposait un examen approfondi des structures de la FSP. Les travaux préparatoires ainsi que les premières initiatives de cet important projet ont été mis sur pied. Notre collègue bernois Roland Seiler s'est montré en chef de projet expérimenté et compétent. Nous serions heureux si le plus grand nombre possible de pêcheurs accompagnent ce projet de façon constructive et nous fassent part de leurs avis déjà dans la phase d'élaboration du projet.

Le bureau de conseil pour la pêche FIBER a lui aussi présenté son rapport annuel 2005. Je peux confirmer ce qui ressort de ce rapport. FIBER travaille de manière engagée et efficace dans le domaine piscicole, des eaux et de l'exploitation piscicole. Le nombre de demandes quant aux informations et aux conseils augmente. FIBER était présent à 19 assemblées dans 12 différents cantons, des sociétés de pêche issues de 14 cantons ont soumis 25 problématiques dont le traitement a demandé entre un demi jour et plusieurs

jours de travail. Pour plus de détails, veuillez vous référer au rapport annuel 2005 de la FIBER. Un grand merci pour ce bilan réjouissant va aux deux personnes qui y travaillent (à temps partiel), soit Mme Susanne Haertel-Borer et M. Guy Périat !

Mes remerciements sincères s'adressent également à notre amis genevois William Reiter qui a quitté le bureau directeur pour des raisons d'âge, après y avoir siégé durant de nombreuses années. Nous conserverons des liens amicaux et empreints de gratitude.

En 2006, la densité des tâches demandera un engagement sans failles. Je me réjouis de ces tâches et suis convaincu que nous atteindrons ensemble et avec succès les buts fixés.

Werner Widmer
Président central

Suisse romande : rapport d'activités 2005

1 Activités d'ordre continuels dans le cadre du bureau directeur de la FSP

Cette année, le lancement de l'initiative « Eaux vivantes » a demandé beaucoup de préparation en Romandie, que ce soit au niveau de l'élaboration des rapports, des présentations lors des assemblées des sociétés, des contacts avec les médias ou avec les autres organisations de protection de l'environnement. Lors de leurs assemblées, les sociétés de pêche ont aussi été informées sur l'avancement de l'initiative demandant une interdiction de la chasse et de la pêche. L'argumentaire de la FSP « Prestations des pêcheurs en faveur de la collectivité » m'a aussi permis d'intégrer des exemples concrets d'engagement des pêcheurs pour la sauvegarde des eaux piscicoles en Suisse romande. Les relations avec les sociétés non membres de la FSP ont été entretenues dans le cadre de la récolte de signatures pour l'initiative « Eaux vivantes ». Même si ces sociétés nous soutiennent pour cette action politique, elles souhaitent actuellement rester indépendantes. En attendant, la FSP consacre en priorité son temps et son énergie à ses membres.

2 Création d'une commission de suivi des médias romands

Les contacts avec les médias ont été intensifiés à l'occasion du lancement de l'initiative « Eaux vivantes ». Dans les médias romands, 12 articles ont été publiés à ce sujet. Pour assurer un suivi dans la presse écrite, une commission composée de 8 membres de nos fédérations est chargée d'analyser les grands quotidiens dans les cantons romands, de manière à réagir sur des thèmes se rapportant à notre initiative ou à la pêche en général. Une confrontation de points de vue sur le problème de la prédation des oiseaux piscivores entre un représentant de l'ASPO et la FSP a également donné lieu à un article de presse. Un communiqué sur le thème de la pêche et la protection des animaux est paru dans le journal *Terre & Nature* avec lequel nous avons régulièrement collaboré.

3 Constitution d'une commission pour la sauvegarde d'une souche d'ombre lémanique

En novembre dernier, des représentants des services fédéraux et cantonaux de la pêche, ainsi que des pêcheurs délégués des cantons de Genève, de Vaud, du Valais et du Chablais français se sont réunis à la demande de la Fédération suisse de pêche dans le

but de faire le point sur la situation de l'ombre commun dans le bassin versant du Rhône. Cette souche est considérée comme spécifique aux affluents du lac Léman. Une synergie entre les cantons concernés et la France voisine a été créée de manière à coordonner une action commune pour favoriser le développement de cette espèce locale en diminution. Un plan de mesures de repeuplement en complément de travaux de revitalisation prévus est actuellement à l'étude.

4 Remerciements

En cette occasion, je tiens à remercier vivement les personnes qui se sont engagées pour la récolte de signatures pour notre initiative « Eaux vivantes ». Mes sincères remerciements vont également à mon ami et ancien collègue **William Reiter** avec lequel j'ai eu l'honneur et le plaisir de collaborer ces dernières années pour les activités de la FSP en Suisse romande.

Thierry Potterat
Vice-président romand

Ressort Protection des espèces FSP

L'actualisation du plan de gestion "cormorans et poissons" de 1996 nous a occupés durant toute l'année 2005, puisqu'il s'agissait de prendre en considération la problématique des cormorans résidants en Suisse à l'année et qui s'y reproduisent.

Après plusieurs reports indépendants de la volonté de la FSP, le rapport a finalement été présenté au public et publié au cours du 2^{ème} semestre 2005. Il avait été discuté au sein du bureau directeur et du comité central. Après avoir trouvé un compromis avec l'ASPO, le groupe de rédaction en a fixé les détails et le tout a ensuite été approuvé par le groupe de travail. Tout comme le premier plan de mesures, la solution trouvée en 2005 constitue un autre pas unique dans la gestion des cormorans, même au niveau européen. En Suisse, si certains estiment que la FSP a concédé trop de terrain à l'ASPO, d'autres proches de l'ASPO partagent un avis contraire. Néanmoins, quel que soit l'angle de vue, une chose est sûre: aucune majorité ne soutiendra une solution "zéro" dans la problématique des cormorans qui se reproduisent en Suisse, ni sur le plan politique, ni au niveau de la société elle-même. La solution obtenue est donc toujours préférable au status quo qui prévalait et qui ne permettait aucune intervention en été.

Harle bièvre

Le Club des 111 avait donné mandat à Matthias Escher d'étudier l'influence du harle bièvre sur les populations piscicoles. Cette étude a été mise à disposition du bureau directeur dans le courant du 4^{ème} trimestre 2005. Elle a ensuite été présentée au comité central par l'auteur lui-même. La FSP a sollicité une entrevue auprès de l'OFEFP, afin d'esquisser des premières solutions, ceci au 1^{er} trimestre 2006 encore. Nous supposons que par analogie à la thématique du cormoran, cette question sera traitée au sein d'un groupe de travail national. En tant que mesure d'accompagnement de ce groupe, la FSP instaurera une commission d'experts qui me soutiendra dans ce travail.

Martin Peter

Ressort Eaux et Environnement

Les projets les plus importants au niveau national étaient liés aux thèmes suivants:

Projets d'usine hydro-électriques

Les projets d'usines hydro-électriques le long du Rhin tels que Kembs, Birsfelden, Rheinfelden, Albrück-Dogern et Eglisau sont un souci constant, le but étant de rétablir le charriage naturel de ce grand fleuve. Il s'agit également de garantir la migration le long du tronçon principal et de sa connexion aux affluents, ce qui, à de nombreux endroits, n'est réalisé qu'insuffisamment ou pas du tout.

Quantité d'eau accrue pour le Rhin entre Weil et Breisach

La politique exerce une pression certaine sur le producteur français d'électricité EDF pour qu'il concède plus d'eau au Rhin entre Weil et Breisach. L'ancien tronçon du Rhin est considéré comme "pièce maîtresse" dans le futur réseau des biotopes entre Bâle et Rotterdam. Le potentiel de ce tronçon du Rhin ne pourra toutefois démontrer son entière valeur que lorsque le débit résiduel minimal aura été augmenté de manière significative. C'est en tout cas l'idée principale qui est ressortie du workshop des 15/16 décembre à Strasbourg, auquel ont participé de nombreuses personnalités compétentes.

Faisant suite à l'invitation de M. Pascal Berteaud, directeur français des eaux, ainsi que du Dr. Fritz Holzward, actuel président de la CIPR, 60 experts provenant des pays riverains du Rhin se sont retrouvés afin de discuter des conditions d'une nouvelle concession de Kembs (jusqu'à fin 2007). Des représentants des mouvements écologiques qui sont admis à la CIPR en tant qu'observateurs étaient présents eux aussi. Dans les tractations en vue du renouvellement de la concession, l'Etat français doit déterminer jusqu'à fin 2007 quel serait le débit résiduel minimal qu'EDF devait accorder à l'Ancien Rhin pour ce tronçon de 50 km.

Le workshop s'est déroulé de façon très constructive et posée et, à mon avis, tous les participants en ont retiré de nouvelles connaissances. Les deux thèmes principaux étaient l'équilibre déficitaire du régime de charriage, ainsi que la quantité d'eau nécessaire au débit résiduel. Il est évident qu'à ce sujet, les avis étaient partagés. Les ONG ont édité un document commun quant à ces deux sujets. Elles ne sont pas les seules à espérer que les autorités allemandes, françaises et suisses sauront profiter de cette chance pour que les mesures de renaturation du Rhin puissent contribuer non seulement à ramener le fleuve à un état plus naturel, mais qu'il puisse également remplir sa fonction de protection contre les crues. Il est d'autre part souhaitable qu'il fasse partie d'un paysage naturel et de détente - non pas uniquement pour le saumon.

En conclusion, je remercie tous ceux qui se sont engagés et qui ont collaboré pour nos eaux d'une manière ou d'une autre, et espère pouvoir compter sur leur collaboration cette année également.

Urs Zeller

Ressort Formation et perfectionnement

La **révision de la loi fédérale sur la protection des animaux** n'est pas sans conséquences sur le règlement relatif à la Loi fédérale sur la pêche. Il s'agit plus particulièrement de l'art. 5c qui fixe les exigences minimales en matière de protection des animaux, en relation avec l'obtention d'une autorisation de pêche. Est exigée une "attestation de connaissances" spécifique en matière de traitement adéquat des prises. Il faut savoir qu'au niveau fédéral, les bases légales manquent pour exiger une formation étendue ou un examen approprié. D'autre part, 7 cantons connaissent déjà une formation obligatoire sous une forme ou une autre, 8 cantons souhaiteraient l'introduire, les autres attendent encore. Lors de sa séance du 17.9.2005, le comité central a souhaité inclure dans sa prise de position une formation la plus complète possible et l'implication rapide d'un de ses délégués au sein du groupe de travail de l'OFEV. En parallèle, nous avons réitéré notre offre à nous impliquer dans une voie de formation tant au niveau cantonal que régional.

Au début 2006, l'OFEV a instauré un groupe de travail "mise en pratique d'une attestation de connaissances". Ce groupe comprend des représentants des autorités de pêche des cantons de Berne, Bâle-Ville, Zurich, Grisons et Genève, le FIBER (bureau de conseil pour la pêche), l'Office vétérinaire fédéral, la SPA (protection des animaux), le "Schweizer Sportfischer Brevet" (brevet Suisse de pêche amateur), et la FSP en ma personne. Le groupe de travail devrait accomplir son mandat d'ici l'été. Les éléments principaux sont la définition des thèmes, l'organisation technique, la reconnaissance mutuelle et les moyens harmonisés de formation.

Depuis quelques années, la FSP s'est efforcée à consolider sa position en matière de pêche et de protection des animaux. Ces efforts sont maintenant reconnus. Des exigences irréalistes et impraticables sont remplacées par la prise de conscience que la protection des animaux passe par la formation.

Le traditionnel **cours de pêche à la mouche** a eu lieu à Alt St. Johann du 20 au 23 mai 2004, réunissant 18 participants.

Durant l'année écoulée, sept collègues ont obtenu le diplôme de **moniteur de pêche à la mouche FSP**. L'école de pêche à la mouche Peter Fischer est responsable de cette activité pour la Suisse alémanique, tandis que le Club Mouche La Phrygane se charge de cette tâche en Suisse romande. Les moniteurs de pêche à la mouche FSP sont à disposition des sociétés selon leurs possibilités. Toute information utile peut être trouvée sur le site Internet de la FSP.

Mes sincères remerciements aux collègues et sociétés impliqués dans la formation de la pêche à la mouche.

Ruedi Hauser

Ressort Information et RP

1 Journal Suisse de la pêche / "Petri-Heil"

Pour la Suisse alémanique, le "Journal Suisse de la pêche – fischerei" est toujours le plus important média pour la communication interne et externe de la fédération. Dans sa 113^e année, il paraissait comme partie intégrante du média partenaire, le magazine spécialisé "Petri-Heil". Les onze éditions de l'année 2005 composées de 23 pages ont relaté les dernières nouvelles au sujet de la fédération. D'autres thèmes issus du champ d'activité de la FSP ont trouvé leur place dans les autres rubriques rédactionnelles du "Petri-Heil" lorsqu'elles étaient d'intérêt général. A fin 2005, Daniel Luther a repris la direction de ce

média des mains de Hansjörg Dietiker. La collaboration tant avec la rédaction qu'avec les autres collaborateurs de la pré-impression s'est déroulée sans problèmes.

2 News FSP

Comme auparavant, deux éditions du bulletin d'information parurent en 2005 en allemand et en français, s'adressant plus particulièrement aux cadres des organisations membres. Malgré cela, une lacune persiste dans la communication avec la Suisse romande. Néanmoins, le bulletin propre à la fédération a pu s'établir et faire le lien entre la base des sociétés et la direction de la fédération. Les deux éditions étaient chacune composées de six pages. La part des annonces a été à nouveau réduite à un minimum. Il s'agissait surtout d'annonces propres à la fédération ou alors d'annonces faisant l'objet de contrats avec la maison d'édition du "Petri-Heil".

3 Internet

En tant que moyen de communication, Internet gagne toujours en importance. Les attentes envers le site de la fédération (www.sfv-fsp.ch) sont elles aussi accrues. Notre webmaster Karl Brunner a régulièrement réactualisé les contenus (au minimum une fois par mois). Dans ce contexte également, les contenus en allemand sont beaucoup plus importants que ceux en français: le site en allemand est seul à comprendre les textes du journal suisse de la pêche. Il faudrait que cela change au plus vite.

4 Service des médias

Le lancement de l'initiative populaire "Eaux Vivantes" par la FSP a représenté le point culminant du service des médias en 2005. La conférence de presse qui s'est tenue à Berne le 21 janvier a suscité un écho positif: dans toutes les régions linguistiques, les médias imprimés et électroniques ont rendu compte de manière actuelle et compétente de la démarche politique de la FSP. Durant l'année écoulée, les médias ont été informés au sujet des affaires importantes de la FSP (assemblée des délégués, droit de recours des associations).

Hans Ulrich Büschi

Ressort Expositions

Dans le domaine des expositions, l'année 2005 représente une année transitoire. L'"ancien" stand n'a été montré qu'une seule fois lors de l'exposition de notre sponsor et partenaire FunFish à Rüti. Le matériel d'exposition qui est à disposition des sociétés et des fédérations se trouve depuis-là dans un dépôt à Erstfeld. La veuve de Willy Furrer, membre d'honneur de Bâle, nous a remis un nombre important d'anciens rouleaux de films. Nous avons l'intention de les faire analyser par la Cinémathèque, à Lausanne, afin d'en connaître la valeur historique de les y déposer ensuite, conservés selon les règles de l'art.

Nous avons également été occupés à préparer notre participation aux expositions Pêche Chasse Tir 2006, à Berne, ainsi que NATURE 1/06, dans le cadre de la MUBA, à Bâle.

Ruedi Hauser

Shop FSP

Les chiffres de vente du DVD "Poissons Suisses" de Michel Roggo, paru en décembre 2004 en collaboration avec le WWF et l'OFEV, ont dépassé d'un quart nos attentes. A l'opposé, il semblerait que le marché est quelque peu saturé quant au poster "Les poissons de Suisse". Les perspectives optimistes de la deuxième année de parution n'ont donc pas été atteintes. L'écoulement de la brochure pour jeunes pêcheurs "guide" par le biais des grossistes est restée en dessous du budget en raison d'une gestion des stocks prudente. Pour ces raisons, la caisse centrale de la FSP n'a pu être créditée "que" d'un montant de fr. 18'400.- en lieu et place des fr. 27'000.- budgetés. Néanmoins, ce montant représente toujours encore 14% du total des recettes de la fédération. Les articles les plus vendus restent la brochure pour jeunes pêcheurs "guide" (4400 pces), le DVD (510 pces) et le poster (370 pces).

Ruedi Hauser

Fonds d'action et de lutte Poisson 2000 / Fonds de lutte en faveur de notre initiative Eaux Vivantes

En 2005, il n'a pas été possible d'enregistrer, comme nous l'espérions, un montant de 10 francs par pêcheur. Malheureusement, la somme créditée au compte au 31.12.2005 n'était que de fr. 90'000.-. Par rapport au nombre de membres (env. 34'000), cela représente près de 27%. Si l'on pense à l'utilité de notre initiative pour les poissons et pour la nature, il y a lieu d'avoir honte de ce résultat. Néanmoins, nous espérons que les pêcheurs qui n'auraient pas encore fait leur don se solidarisent et que des dons supplémentaires nous parviennent.

Je saisis l'occasion pour remercier tous ceux qui ont déjà donné leur obole et qui ont démontré par là une largeur d'esprit en faveur des poissons et de la nature. Aux autres, je recommande vivement de remplir leur devoir moral ! Le numéro de compte est le suivant:

Banque Raiffeisen	En faveur de
4123 Allschwil 2	81832.34 80775
	Fédération Suisse de Pêche
	Fonds de lutte
	3001 Berne
	Compte de chèques postal 40-8710-9

Rolf Auer
Caissier central